



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICES

TSA Solutions SARL

Route de Saint-Julien 184A
1228 - Plan-les-Ouates
Genève Suisse
www.tsa-solutions.ch

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et de services (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées par TSA Solutions SARL.

Ces prestations comprennent notamment :

- Formations professionnelles
- Formations PEMP
- Expertises techniques
- Diagnostics de sécurité
- Traitements antiglisse
- Sécurisation de surfaces
- Contrôles d'équipements
- Vente de machines et équipements techniques
- Vente d'équipements de protection individuelle (EPI)

Toute commande, validation d'offre ou participation à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

Article 2 – Offres et formation du contrat

Les offres émises par TSA Solutions sont valables 30 jours sauf mention contraire.

Le contrat est considéré comme conclu dès :

- Acceptation écrite de l'offre

Confirmation de commande

- Début d'exécution de la prestation.

Article 3 – Prestations techniques

TSA Solutions réalise des prestations techniques incluant notamment :

- Traitement antiglisse
- Sécurisation de surfaces
- Expertises techniques
- Analyses de conformité
- Diagnostics de sécurité.

Les prestations sont exécutées selon les règles de l'art et les normes techniques applicables.

Article 4 – Vente de matériel et équipements

TSA Solutions peut commercialiser :

- Machines
- Équipements techniques
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Matériel de sécurité.

Les produits bénéficient des garanties prévues par les fabricants et par la législation applicable.

Article 5 – Formations professionnelles

TSA Solutions organise des formations professionnelles notamment dans les domaines :

- Sécurité au travail
- Utilisation des plateformes élévatrices (PEMP)
- Prévention des risques
- Sécurité technique.

Les formations peuvent être réalisées dans les locaux de TSA Solutions, dans les locaux du client ou directement sur site.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

Article 6 – Équipements de protection individuelle

Pour les formations comportant une partie pratique, les participants doivent se présenter avec les équipements de protection individuelle requis.

Ces équipements peuvent notamment comprendre :

- Casque de sécurité
- Harnais de sécurité

- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Lunettes de protection.

En l'absence d'EPI obligatoires, le participant pourra assister à la formation théorique mais la partie pratique devra être réalisée ultérieurement.

Article 7 – Mise à disposition d'EPI

TSA Solutions dispose de kits d'équipements de protection individuelle pouvant être loués sur place.

Le coût de location est fixé à :
CHF 30. – par kit et par formation.

Ce montant comprend la mise à disposition, le nettoyage, la désinfection et le contrôle visuel du matériel.

Article 8 – Kit PEMP et contrat de sécurité

Dans certaines formations ou actions commerciales, TSA Solutions peut remettre un kit PEMP.

L'acceptation de ce kit implique un suivi de sécurité et de contrôle du matériel.

Le coût indicatif de ce service est de CHF 50.– par kit et par année pendant la durée de vie du matériel, dans la limite de 10 ans.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

Article 9 – Horaires standards d'intervention

Les prestations sont en principe réalisées du lundi au vendredi entre 08h00 et 16h30.

Article 10 – Interventions hors horaires

Les interventions réalisées en dehors des horaires standards peuvent faire l'objet de majorations :

- 18h00 – 22h00 : +25 %
- 22h00 – 24h00 : +50 %
- 00h00 – 06h00 : +100 %

Article 11 – Planification et mobilisation

Toute intervention implique une mobilisation préalable comprenant :

- Préparation du matériel
- Organisation logistique
- Planification des équipes.

Article 12 – Annulation ou report

En cas d'annulation :

- Plus de 7 jours : report possible
- Entre 7 et 3 jours : facturation possible 30 %
- Entre 3 jours et 24 heures : facturation possible 50 %
- Moins de 24 heures : facturation possible 100 %

Article 13 – Limites techniques des supports

Les traitements antiglisse visent à améliorer l'adhérence des surfaces.

Le niveau final dépend notamment de la nature du revêtement, de la structure du matériau et de l'état du support.

Article 14 – Mesure des performances antidérapantes

Les performances peuvent être évaluées selon différentes méthodes reconnues telles que :

- Classifications suisses GB et GS
- Recommandations du BPA
- Normes DIN 51097, DIN 51130 ou EN 16165.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

Article 15 – Rapports techniques

Les rapports d'analyse sont établis sur la base des observations réalisées et des normes applicables.

Ils sont destinés exclusivement au client pour lequel ils ont été établis.

Article 16 – Responsabilité

TSA Solutions exécute ses prestations avec diligence.

La responsabilité de l'entreprise est limitée aux dommages directs prouvés.

Article 17 – Protection du savoir-faire

Les méthodes et procédés techniques développés par TSA Solutions constituent un savoir-faire Propre à l'entreprise et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Article 18 – Paiement

Formations : paiement d'avance.

Entreprises sans compte client :

50 % avant le début des travaux

50 % à la remise des travaux ou au plus tard 10 jours après.

Entreprises étrangères : mêmes conditions.

Entreprises disposant d'un compte client : paiement à 10 jours.

Article 19 – Fournisseurs et facturation

Les factures fournisseurs doivent en principe être transmises par courrier postal afin de prévenir les risques de fraude électronique.

Les paiements fournisseurs sont effectués à 60 jours sauf accord écrit spécifique.

Article 20 – Protection des données et images

Dans le cadre des formations, TSA Solutions peut être amenée à collecter certaines données ou réaliser des photographies destinées à la production des attestations et à la communication professionnelle.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

+41 22 794 1470
info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*

Article 21 – Force majeure

TSA Solutions ne peut être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécution en cas de force majeure.

Article 22 – Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions générales sont régies par le droit suisse.
Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Genève.



Case Postale 123
Route de Saint Julien 184A
1228 - Plan - Les - Ouates

☎ +41 22 794 1470
✉ info@tsa-solutions.ch

*Formation PEMP – Formations travaux en hauteurs - Formation Cariste - Formations STPS
Location nacelles et matériels – Contrôles de sécurité d'escabeaux, d'échelles et échafaudages
Contrôle et Traitement antiglisse - Traitement de façades de bâtiments - Nettoyages spéciaux*